

Dénatalité et avenir de la société québécoise

André Lux

Volume 8, Number 2, août 1979

Année internationale de l'enfant

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600790ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600790ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lux, A. (1979). Dénatalité et avenir de la société québécoise. *Cahiers québécois de démographie*, 8(2), 47–69. <https://doi.org/10.7202/600790ar>

Article abstract

D'un côté, la nation québécoise serait menacée, sinon de s'éteindre, du moins de perdre de sa substance et dès lors de réduire encore son poids relatif sur l'échiquier canadien et nord-américain. De l'autre côté, les modèles macro-économiques d'inspiration néo-malthusienne semblent démontrer avec rigueur que l'arrêt de la croissance démographique fournit aux peuples des moyens matériels supplémentaires énormes pour améliorer leur niveau de vie et poursuivre plus efficacement leurs objectifs individuels et collectifs. Ce paradoxe n'est qu'apparent et traduit plutôt la complexité des phénomènes associés au vieillissement.

On ne peut d'emblée qualifier tous les effets du vieillissement comme étant favorables ou défavorables, mais il est certain que le vieillissement d'une population nécessite des adaptations sociales. Il est couramment admis qu'une société déjà vieillie dispose de moins de souplesse pour procéder à des changements structurels. Le Québec a la chance de n'être qu'au début de ce phénomène et de disposer encore de la souplesse requise pour aménager progressivement ses structures et politiques.

Aujourd'hui que les nations industrielles ont exercé leur ingéniosité en peuplant leurs territoires de populations souvent denses bénéficiant d'un niveau de vie aisé, elles font face au second volet du dilemme démographique, croître ou vieillir. Il faudra encore une fois beaucoup d'ingéniosité pour vieillir démographiquement sans vieillir en tant que civilisation, en tant que nation québécoise.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 8, no 2, août 1979

LUX, André : Dénatalité et avenir de la société québécoise

RÉSUMÉ

D'un côté, la nation québécoise serait menacée, sinon de s'éteindre, du moins de perdre de sa substance et dès lors de réduire encore son poids relatif sur l'échiquier canadien et nord-américain. De l'autre côté, les modèles macro-économiques d'inspiration néo-malthusienne semblent démontrer avec rigueur que l'arrêt de la croissance démographique fournit aux peuples des moyens matériels supplémentaires énormes pour améliorer leur niveau de vie et poursuivre plus efficacement leurs objectifs individuels et collectifs. Ce paradoxe n'est qu'apparent et traduit plutôt la complexité des phénomènes associés au vieillissement.

On ne peut d'emblée qualifier tous les effets du vieillissement comme étant favorables ou défavorables, mais il est certain que le vieillissement d'une population nécessite des adaptations sociales. Il est couramment admis qu'une société déjà vieillie dispose de moins de souplesse pour procéder à des changements structurels. Le Québec a la chance de n'être qu'au début de ce phénomène et de disposer encore de la souplesse requise pour aménager progressivement ses structures et politiques.

Aujourd'hui que les nations industrielles ont exercé leur ingéniosité en peuplant leurs territoires de populations souvent denses bénéficiant d'un niveau de vie aisé, elles font face au second volet du dilemme démographique, croître ou vieillir. Il faudra encore une fois beaucoup d'ingéniosité pour vieillir démographiquement sans vieillir en tant que civilisation, en tant que nation québécoise.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 8, no 2, août 1979

DÉNATALITÉ ET AVENIR
DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

par

André Lux*

1. INTRODUCTION

Le terme dénatalité prend au Québec un sens assez ambigu, dans la perspective d'une histoire démographique marquée au coin d'une grande prolifération, il est alors lié à la chute rapide de la natalité, sans qu'il soit évident qu'on l'associe maintenant nécessairement à un régime de non-renouvellement des générations. Puisque depuis 1969 le taux net de reproduction se situe

* Département de sociologie, Université Laval. Cet exposé a été présenté en février 1979, sous le titre "Dénatalité et conséquences pour l'avenir de la société québécoise" lors du colloque "Naître au Québec", organisé par le Conseil des affaires sociales et de la Famille. Le texte en a été reproduit en entier dans le Rapport des délibérations du colloque du CASF sur le thème "Naître au Québec" février 1979, Dossier, Conseil des Affaires sociales et de la Famille, 1979, Québec, 181 pages, pages 84 à 93. Le texte présenté ici comporte quelques modifications apportées par l'auteur.

sous l'unité, les auteurs considèrent comme la plus vraisemblable des projections démographiques du Bureau de la Statistique du Québec, celle connue sous le nom d' "hypothèse B" avec un taux net de reproduction de 0,85 jusqu'en l'an 2001⁽¹⁾. Quelles que soient les réserves que m'inspire cette hypothèse pessimiste, je n'ai pas le moindre doute au sujet du vieillissement prolongé de la population du Québec, et c'est dans ce sens plus large que je comprends le terme dénatalité.

1.1- Un paradoxe

Invité à dissenter sur les conséquences du vieillissement rapide de la population du Québec, je suis dès l'abord frappé par un paradoxe, fait d'un mélange d'inquiétudes quasi viscérales inspirées par le tréfond nationaliste et de rationalisations rassurantes tirées de la boîte à outils néo-malthusienne. D'un côté, la nation québécoise serait menacée, sinon de s'éteindre, du moins de perdre de sa substance et dès lors de réduire encore son poids relatif sur l'échiquier canadien et nord-américain. De l'autre côté, les modèles macro-économiques d'inspiration néo-malthusienne semblent démontrer avec rigueur que l'arrêt de la croissance démographique fournit aux peuples des moyens matériels supplémentaires énormes pour améliorer leur niveau de vie et poursuivre plus efficacement leurs objectifs individuels et collectifs. Alors, aurions-nous peur de ce nouvel instrument de notre libération? à moins que nous ayons l'intuition de prendre en mains une arme à double tranchant? Il est récent - 1973 -

(1) Bureau de la Statistique du Québec, Perspectives démographiques pour le Québec: quatre hypothèses 1973-1986-2001. Québec 1976.

le temps où un groupe d'experts canadiens déclarait péremptoirement que le pays était déjà largement surpeuplé, puisque la "carrying capacity" du territoire ne dépassait pas 18 millions d'habitants, et, s'ils avaient connu la phrase prononcée au début du 19e siècle par l'économiste français Jean-Baptiste Say, "faites de l'épargne plutôt que des enfants", ils l'auraient peut-être servie aux Québécois pour leur expliquer leur sous-développement économique relatif. Décidément, le temps court plus vite qu'autrefois, puisque la grande croisade en faveur de l'urgence du "zero population growth", lancée au début de notre décennie, s'est éteinte; le succès tuerait-il?

1.2- Domaines impliqués et critères

Le paradoxe énoncé il y a un instant, n'est qu'apparent et traduit plutôt la complexité des phénomènes associés au vieillissement. Plusieurs d'entre eux ont été présentés dans l'excellent texte d'introduction de Georges Savard, qui s'est en partie inspiré de l'étude d'Hervé Gauthier⁽²⁾. Je n'ai ni le temps ni la compétence pour analyser en détail toutes les conséquences du vieillissement démographique au Québec; elles affecteront des secteurs aussi nombreux et variés que l'éducation, la santé, le logement, la consommation, les pensions de vieillesse, les rapports entre hommes et femmes, la structure de l'électorat, la structure et la mobilité des travailleurs, les mouvements et politiques migratoires, l'épargne et les investissements, la composition ethnique du Québec, le rôle des personnes âgées, le système des valeurs et repré-

(2) Gauthier Hervé, Le vieillissement de la population du Québec. Développement-Québec, 5.3, mars 1978, pp. 4-10.

sentations collectives, les rapports entre classes d'âges, et j'en passe.

Afin de mettre un peu d'ordre dans l'enchevêtrement des variables impliquées, plusieurs critères de classement seraient utiles, qui aideraient à relativiser les phénomènes. Certains effets du vieillissement jouent à court terme, d'autres à long terme et de manière plus durable. Ils peuvent affecter surtout les ménages, sur un plan micro, ou l'ensemble d'une société sur un plan macro. Il y en a un nombre limité que l'on doit considérer comme découlant nécessairement et certainement du vieillissement, alors que d'autres sont seulement probables ou possibles selon le jeu de tierces variables. Certains sont de nature proprement économique, d'autres ayant un champ socio-culturel plus large. Il faut encore distinguer les effets quantifiables de ceux dont la nature qualitative échappe à la mesure, les effets que l'on peut observer dans beaucoup de sociétés à faible natalité de ceux qui seraient spécifiques au Québec. Il y a enfin le caractère favorable ou défavorable de ces effets. Ceci nous donne sept critères.

Puisque nous parlons de vieillissement, la transformation de la structure par âge n'en est pas une conséquence, elle en est la substance même. Cependant, l'intensité et le calendrier de la chute de la fécondité affectent l'allure de cette transformation, avec divers effets notamment sur le marché du travail.

2. DÉNATALITÉ ET VARIABLES MACRO-ÉCONOMIQUES

2.1- La démographie économique néo-malthusienne au secours du Québec?

Parmi les critères proposés, le critère économique est privilégié par ceux qui prônent l'évolution rapide vers l'état démographique stationnaire. Ils accordent à leur modèle une validité générale et universelle, d'où il découle que le Québec lui aussi ne peut que tirer profit de sa dénatalité. Leur modèle macro-économique est fondé sur la thèse voulant que l'accumulation du capital soit le facteur prépondérant de la croissance économique. Pour accroître le produit national d'un pourcentage donné, il faut alors des investissements multipliant ce pourcentage d'un coefficient de capital d'autant plus élevé que le système industriel est sophistiqué. Comme les investissements sont alimentés par l'épargne nationale, celle-ci aura tout avantage à être entièrement utilisée pour des investissements dits économiques qui contribuent directement à l'élévation du revenu par tête. Or, si la population s'accroît ne fut-ce que de un pourcent, il faudra, pour garantir à ce 1% le même niveau de vie, épargner et investir 3 à 4% du produit national, en investissements dits démographiques, qui sont ainsi soustraits à la masse des investissements économiques.

Le modèle est logique et rigoureux, mais malheureusement pour lui, les sociétés humaines ont moins de rigueur et l'histoire passée de l'Europe et celle du tiers-monde actuel le prennent en défaut. Si tout nouveau venu impose de telles charges au détriment de l'enrichissement de la communauté, non seulement eut-il fallu depuis longtemps annuler l'accroissement naturel d'une popu-

lation, mais encore interdire toute immigration (même si l'immigrant adulte coûte moins cher que le nouveau-né). Inconsciemment, le modèle malthusien revoit comme Malthus, dans l'enfant additionnel ce pauvre intrus pour qui on préférerait ne pas prévoir de place de consommateur au grand banquet de la Nature. C'est oublier que les êtres humains sont autant des producteurs que des consommateurs. D'ailleurs, la distinction entre investissements démographiques et économiques vaut plus dans la tête du théoricien que dans la réalité. Tous deux en effet contribuent à relever la productivité et donc le niveau de vie. En effet, même si elle a besoin de capitaux, la croissance économique est davantage le fruit du progrès technique; or, selon Kaldor⁽³⁾, l'absorption du progrès technique dépend du taux d'amélioration des nouveaux équipements et du rythme d'élimination des anciens équipements, rythme qui s'élève avec l'accroissement démographique. Aussi Kaldor voit-il dans l'état démographique quasi stationnaire de la Grande-Bretagne une des causes de la faible croissance de sa productivité. En outre, la croissance démographique augmente la proportion des investissements nets en diminuant celle des investissements de remplacement; or les investissements nets sont plus susceptibles d'absorber une plus forte dose de progrès technique.

D'ailleurs, c'est Harrod lui-même qui reconnaît que la croissance démographique est probablement la cause principale du besoin d'investissements nets supplémentaires, de sorte que cette croissance favorise celle de l'emploi⁽⁴⁾.

(3) Kaldor N., Economic Growth and the Problem of Inflation. Economica 11/59, p. 298.

(4) Harrod R., Les relations entre l'investissement et la population. Revue Economique, 1955, p. 365.

Le multiplicateur d'investissement est donc plus fort dans une population en expansion, alors qu'au contraire le chômage est lié à l'insuffisance de la demande effective.

Le concept de demande réfère à celui de consommation et à celui d'épargne. Alors que les théoriciens néo-malthusiens affirment que la croissance démographique réduit indûment l'épargne, Simon Kuznets, le grand spécialiste des études inductives du développement, aboutit plutôt à la constatation contraire⁽⁵⁾. Sans entrer plus avant dans ce chapitre de démographie macro-économique, il faut conclure ici que la dénatalité est loin de pouvoir prétendre servir d'assise à l'amélioration du niveau de vie des québécois.

Il faut d'ailleurs ajouter des considérations plus spécifiques au Québec à ce propos. Les modèles macro-économiques ont été conçus pour un système économique bien intégré et homogène, qui n'est pas celui d'une zone souffrant de dépendance à l'égard de centres de décisions extérieurs; les flux en sont perturbés. A titre d'exemple, qu'il suffise de rappeler que le Québec ne contrôle pas son épargne, dont il est bien malgré lui exportateur net. Dès lors, les liens entre les dynamiques démographique et économique sont nécessairement moins directs et plus erratiques.

2.2- Dénatalité, consommation et écologie

L'impact de la dénatalité sur la consommation doit être évoqué ici, même à défaut de données empiriques. L'argument écologique avancé par les

(5) Kuznets S., Population Change and Aggregate Output, in Demographic and Economic Change in Developed Countries, Princeton 1960, pp. 330 sv.

tenants du "zero population growth" soulignait notamment l'aggravation de la pollution causée par l'augmentation de la population. Or, non seulement une population stationnaire n'épargnera-t-elle pas nécessairement plus, comme nous l'avons vu, mais sa consommation s'orientera dans un sens qui implique des risques accrus de pollution et de gaspillage de ressources non renouvelables. Sans entrer ici dans la démonstration d'une caractéristique inhérente au capitalisme avancé, qui est de combiner sous-emploi endémique avec surproduction latente, ces deux facteurs ont pour effet paradoxal de laisser insatisfaits des besoins fondamentaux d'une partie de la population tout en exerçant une pression constante à la création de besoins artificiels en vue de l'écoulement d'une production d' "accessoires" souvent particulièrement polluants. A titre d'exemple, un ménage sans ou avec un enfant se payera plus facilement une deuxième voiture. Il pourra en outre voyager davantage à l'étranger et contribuer au déséquilibre de la balance des comptes. Dans ce contexte, il faut repenser la signification de la notion d'amélioration du niveau de vie, trop exclusivement mesurée jusqu'à présent en termes des seules quantités de produits consommés. La consommation globale de vêtements d'un ménage à revenu moyen avec trois enfants ne doit guère dépasser d'ailleurs celle d'un ménage avec un enfant. L'inventaire de la garde-robe des secrétaires célibataires ou mariées sans enfant réserve des surprises! Dès lors faut-il insister à nouveau sur le caractère un peu arbitraire de la distinction entre investissements démographiques et économiques. Quelle différence y a-t-il sur le plan macro-économique entre la construction d'une école et celle d'un home pour personnes âgées, entre la production d'un pantalon pour le troisième enfant et celle d'un dixième complet veston ou d'une douzième robe pour un ménage sans enfant?

2.3- Vieillissement et population active

Abordons la question des répercussions de la dénatalité sur la population active et l'emploi. J'ai déjà mentionné l'opinion de Harrod dont il faut conclure que la dénatalité n'est pas un remède certain, loin de là, contre le chômage. L'importance relative de la population active, c'est-à-dire, adulte, augmente cependant avec l'état stationnaire. Au Québec, le groupe de 20 à 64 ans qui était de 49,8% de la population totale en 1961, et de 55,8% en 1973 passera en l'an 2001 à 61,7% selon l'hypothèse B. Le rapport de dépendance s'améliore donc en tombant de 100,6 à 62. La structure interne au groupe 20 à 64 ans change elle aussi, en vieillissant, l'âge moyen passant de 38,3 en 1973 à 41,8 en 2001. Ce vieillissement peut paraître dommageable, mais regardons-y de plus près. L'augmentation de la proportion du sous-groupe de 50 à 64 ans, qui passe de 12,9 à 17,1% est plus que compensée par la baisse de celle du sous-groupe de 20 à 29 ans, qui tombe de 17,7 à 12,6%, de sorte que le sous-groupe de 30 à 49 ans monte de 24,2 à 32,2%. Or, on peut considérer que ce dernier est le plus productif en offrant la meilleure combinaison des différentes qualités professionnelles, physiques et mentales. Spengler a calculé un indice de productivité par classe d'âge, qui est plus bas avant la trentaine qu'au-delà de 55 ans⁽⁶⁾. Certes, en l'an 2001 le Québec n'aura pas atteint l'état de population stationnaire, dans lequel le vieillissement sera plus accentué.

En principe donc, la dénatalité n'exerce pas globalement d'effet

(6) Spengler J., in Southern Economic Journal, 8.2, 1941.

néfaste sur la population active. En principe encore, elle facilite l'accès des femmes au marché du travail. Leur taux de participation augmente régulièrement au Québec, passant de 28% en 1961 à 42% en 1977. Chez les femmes mariées, il est de 38% en 1976 contre 28% cinq ans plus tôt. Ces femmes mariées se retirent moins du marché du travail qu'autrefois entre 25 et 34 ans, puisque leur taux de participation saute de 32% en 1971 à 45% en 1976. De ce progrès rapide il serait cependant prématuré de conclure qu'il existe une aspiration généralisée des femmes québécoises à travailler en dehors de la maison.

Si donc, en principe, la structure remodelée de la population active n'apparaît pas désavantageuse, en fait le facteur de la mobilité d'emploi doit être pris en considération, qui n'est pas favorisé par cette structure. D'abord la mobilité verticale est freinée, car pour un nombre de postes seniors qui n'est pas en expansion la concurrence est rendue plus vive puisque la proportion d'adultes de 40 à 64 ans est sensiblement plus élevée, soit au Québec 55% de la population active en 2001 contre 45% en 1971. Quant à la mobilité horizontale, interprofessionnelle et interindustrielle, elle est freinée aussi dans une population vieille, surtout si les métiers sont très spécialisés et la formation plutôt monovalente. Les sorties annuelles du marché du travail par retraite, maladie, etc., ouvrent un premier accès aux jeunes, que Spengler appelle l' "unattached mobile reserve"; or ceux-ci sont moins nombreux dans une population stationnaire que dans une population en expansion. Empiriquement parlant, d'ailleurs, pendant les périodes de prospérité économique, il y a un contraste frappant entre la forte mobilité volontaire des pays industriels à population jeune d'Amérique du Nord et la faible mobilité des vieux pays

d'Europe occidentale. Je n'ai pas la prétention d'édicter ici des lois déterministes. Le seul effet certain est celui du remodelage de la structure par âge de la population adulte. Les autres sont plus ou moins probables et prennent la forme de défis à relever. J'y reviendrai.

3. QUELQUES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

La question de la mobilité nous introduit dans le domaine plus général des nécessaires adaptations sociales au vieillissement et de la capacité qu'a une société de procéder à ces adaptations. Il est couramment admis qu'une société déjà vieillie dispose de moins de souplesse pour procéder à des changements structurels. Le cas actuel de la Wallonie en Belgique est à cet égard plus que dramatique. Celle-ci a commencé de vieillir en même temps ou presque que la France en plein 19e siècle et n'a pas connu comme cette dernière un regain spectaculaire, bien que temporaire, de natalité au lendemain de la dernière guerre. En France comme en Wallonie, le vieillissement était déjà très avancé, lorsque dans les années 1930 Alfred Sauvy sonna l'alarme et essaya de secouer l'apathie et de faire prendre conscience à l'opinion et aux pouvoirs publics des conséquences néfastes du phénomène. Le Québec a la chance de n'être qu'au début de ce phénomène et de disposer encore de la souplesse requise pour aménager progressivement ses structures et politiques. Saura-t-il saisir sa chance? Passons brièvement en revue quelques domaines où s'imposent de tels aménagements.

3.1- Bouleversements transitoires en éducation

L'aménagement s'est déjà imposé en matière d'éducation nationale. C'est l'exemple typique de la manière dont, après une vingtaine d'années de baby boom, une chute brutale de la natalité provoque à court terme des perturbations violentes qui se succèdent en sens contraires. Alors qu'entre 1971 et 1986 la clientèle scolaire est prévue devoir baisser de 27,6%, les migrations interrégionales engendrent une dispersion énorme, allant d'une baisse de 55% dans le Bas St-Laurent-Gaspésie à une augmentation de 73% au Nouveau-Québec (où la natalité reste élevée). Alors que la région de Montréal connaîtra une baisse moyenne de 14%, l'Ile-de-Montréal en aura une de 27%, contrastant avec la hausse de 8% dans le Nord de Montréal⁽⁷⁾. Les fluctuations sont en outre décalées selon les niveaux d'enseignement, avec la maternelle et au collégial, qui ne sont pas obligatoires, une complication supplémentaire qui s'applique à l'université aussi.

Ces fluctuations devaient en principe entraîner celles du corps enseignant, avec un gaspillage de ressources humaines dû aux licenciements. En fait, l'adaptation s'est tellement bien faite que le Ministère prévoit devoir engager environ 2 000 enseignants pour chacune des prochaines années, malgré une baisse attendue de 11% du nombre de professeurs entre 77-78 et 81-82. Les raisons s'en trouvent dans les départs spontanés d'enseignants et l'abaissement du ratio étudiants-professeurs revendiqué par la CEQ pour défendre les emplois de ses membres. Cette adaptation a été facile parce que commandée par la dé-

(7) Dufour R., Tableaux statistiques de l'éducation au Québec. Services de démographie scolaire, DS 938, Ministère de l'Éducation, mai 1977.

fense d'intérêts immédiats. Il ne faudrait pas en conclure que toute adaptation à la dénatalité est aussi aisée.

C'est ainsi que la baisse de la clientèle scolaire n'a pas entraîné celle des coûts de l'enseignement. De 1972-3 à 1976-7, selon des estimations provisoires, les coûts en dollars constants ont monté de près d'un tiers malgré une baisse de 13% du nombre d'étudiants de la maternelle au secondaire, à cause de la baisse déjà mentionnée du ratio et de l'expérience et de la scolarité moyenne accrues des professeurs. Lorsqu'il n'y a pas fermeture d'écoles mais baisse des effectifs par école, le coût de fonctionnement est loin de se réduire, proportionnellement. On peut sans doute appliquer au Québec les données de l'Ontario où le coût par élève d'école primaire monte de 30% lorsque le nombre tombe de 300 à 180, soit pour une baisse de 40% des effectifs, un recul de seulement 22% du coût global⁽⁸⁾. Les migrations interrégionales, le décalage d'évolution entre primaire, secondaire et collégial et l'augmentation temporaire du nombre d'enfants à naître des femmes issues des grosses générations de la décennie 50 auront pour effet de combiner fermetures d'écoles d'un côté et construction de nouvelles écoles d'un autre. Les fermetures ne suppriment pas toutes les dépenses, par suite notamment du service de la dette. Les pressions des parents et autres facteurs limitent l'extension du transport des écoliers, limite qui a coûté au Ministère 165 millions en 1977. La reconversion des bâtiments scolaires à d'autres fins n'est guère toujours possible surtout dans les petits centres et peut entraîner des frais non négligeables dans la mesure où les bâtiments n'ont pas été conçus pour être polyvalents.

(8) Brock Rideout E., Problems of Declining Enrollment in Secondary Schools in Ontario. The Ontario Institute for Studies in Education, 1978.

Ceci veut dire que la diminution de la proportion de jeunes en âge d'aller à l'école n'entraîne pas tellement de réduction des dépenses afférentes, alors que le vieillissement oblige à engager des dépenses de plus en plus lourdes pour la fraction rapidement croissante des personnes âgées. Toutes choses égales par ailleurs, et c'est une supposition trop optimiste, le Québec risque fort de voir son budget de l'éducation réduit par des pressions politiques, car le pourcentage d'électeurs avec des enfants en âge d'aller à l'école ira en diminuant. Le risque sera d'autant accru si l'économie québécoise continue à souffrir d'un chômage structurel important que l'opinion publique acceptera de moins en moins de camoufler à grand coût sous la forme d'une scolarité artificiellement prolongée qui, à ses yeux, ne pourrait créer que des chômeurs plus instruits.

3.2- Réforme du système des pensions

Ceci m'amène à un autre effet absolument certain de la dénatalité, qui est celui du coût rapidement croissant de l'entretien des personnes âgées. Il y a prioritairement la question de la charge des pensions de vieillesse et ensuite celle des coûts de santé. Après ce qui a été dit de la baisse moins que proportionnelle des coûts de l'éducation nationale, il est aisé de comprendre la futilité du trop célèbre taux de dépendance, dont la baisse démontrerait le gain social et global à tirer de la dénatalité.

Au régime actuel des cotisations, soit 3,6% du revenu plafonné à \$9 300., la Régie des rentes du Québec accuserait en l'an 2005 un déficit de 36 milliards. Avec les modifications proposées par Cofirentes +, le coût

uniformisé de toutes les prestations du RRQ passerait de 2,8% de la masse salariale cotisable à 10,8% en l'an 2005 et 13,5% pour la période 2025 à 2049⁽⁹⁾. Ceci suggère plusieurs réflexions.

Tout d'abord le rêve d'une retraite anticipée à l'âge de 60 ans est bien illusoire. Selon un modèle fait par Henripin et rapporté dans un article de Desjardins et Légaré paru dans le numéro 16 de la revue Critère, la rente viagère baisserait d'environ 30% si le début de la retraite passait de 65 à 60 ans, tandis qu'en régime de répartition, avec pension égale à la moitié du revenu antérieur, les cotisations perçues par l'Etat devraient augmenter de 48% en l'an 2001 tout en étant en 1971 déjà bien supérieure au taux effectif. Si les pays depuis longtemps malthusiens d'Europe ont un régime de pensions généreux, il n'y a en principe pas d'obstacle majeur pour que le Québec suive leur trace. On peut cependant se demander si les syndicats réagiront à une telle amputation des salaires bruts en réclamant des hausses plus fortes de ces salaires, au risque d'accélérer la désindustrialisation du Québec dont parlait tout récemment le professeur Dehem dans le journal "Le Soleil". Par ailleurs, la proposition de maintenir un système mixte de financement n'atténue pas nécessairement suffisamment les inconvénients respectifs du système de répartition pur et de celui de capitalisation. Avec le groupe des 65 ans et plus passant de 13,6% du groupe 20 à 64 en 1976 à 19% en 2001 et plus puisque le taux d'activité est inférieur à 100%, la charge par adulte, toutes choses égales par ailleurs, augmenterait de 40% et les cotisations, largement soustraites à

(9) Rapport Cofirentes +, "La sécurité financière des personnes âgées", Québec 1978.

l'épargne des ménages, ne seraient pas investies mais distribuées immédiatement, avec donc un effet négatif sur la création d'emplois et la croissance de la masse salariale cotisable. D'autre part le régime de capitalisation amènerait dans les caisses du RRQ une masse énorme de capitaux qui poserait des problèmes sérieux de gestion à court et moyen termes, tandis qu'à long terme, un vieillissement aigu, avec environ 27 à 28 vieux par 100 adultes, obligerait à distribuer en pensions par le mécanisme de la rémunération du capital des sommes approchant 40% de la masse salariale, si j'en crois un article troublant publié en décembre 1978 par Bourgeois-Pichat dans la revue Population.

3.3- Mutation profonde du système des soins de santé

A côté des charges de pension, il y a celle des soins de santé aux personnes âgées. En 1976, l'Etat a dépensé pour chacune d'elles en moyenne \$1 033. Elles ont été hospitalisées en moyenne 10 jours par an. Le demi-milliard dépensé en 1976 pour 481 360 vieux passera ceteris paribus à 0,9 milliard en 2001. Avec le système actuel des soins de santé, la RAMQ endettera l'Etat dans des proportions insoutenables à long terme. Le Ministère des Affaires sociales en est conscient et a timidement commencé d'envisager de substituer les soins à domicile et en centres d'accueil aux soins hospitaliers classiques. Actuellement le coût par lit en centre d'accueil est 8 fois inférieur à celui en hôpital pour soins de courte durée et 2,7 fois moindre s'il s'agit de soins de longue durée.

Plus fondamentalement, c'est un réaménagement profond de nos conceptions sur la vie et la santé qui s'impose. Malgré des efforts très coûteux,

l'espérance de survie à 65 ans n'est passée chez les hommes de 12,6 années en 1931 qu'à 13,1 années en 1972 et de 13,1 à 16,6 chez les femmes. Une baisse d'un quart de tous les risques de décès n'allongerait la vie que de moins de 3 années. A quoi sert-il de prolonger la vie de vieillards que nous avons parqués en marge de notre société? N'est-il pas temps que nous réhabilitons et les vieillards et la mort? Quelle mutation pour le système des valeurs de notre Occident! L'historien Philippe Ariès disait que le contrôle gagné sur la mort avait contribué à familiariser les gens avec le contrôle de la vie par la contraception⁽¹⁰⁾. N'est-il pas paradoxal que ce double contrôle technique se soit accompagné dans nos sociétés malthusiennes d'une peur grandissante de la vie et de la mort?

4. MUTATION DU RAPPORT DES SEXES

4.1- Du sexe biologiquement fort au sexe socialement fort

Il faut souligner un aspect particulier du vieillissement du Québec, qui se retrouve d'ailleurs dans les autres pays, à savoir la féminisation de la population du 3e âge. Elle résulte directement du phénomène étrange d'une surmortalité masculine s'accroissant continuellement. Au 65e anniversaire, l'espérance de survie féminine ne dépassait celle des hommes que de 0,5 année en 1931, mais la dépasse de 3,5 ans en 1971 et de 5,3 ans prévus pour 1986. Le taux de survie à 65 ans était chez les femmes de 55,2% contre 53,3% chez les

(10) Ariès Ph., in Bergues H., La prévention des naissances dans la famille, Paris 1960, chap. 10.

hommes en 1931, de 81,9% contre 67,8% en 1971 et sera en 1986 de 84,6% contre 68,6%⁽¹¹⁾. Aussi, le rapport de féminité de la population du Québec, qui était de 100,6 en 1951 et de 101,3 en 1971, passera à 103,2 en 1986 et à 105,2 en 2001. A la défunte revanche des berceaux succède la revanche féministe des cimetières. Chez les adultes, le rapport de féminité était de 102,4 en 1976 et ne devrait pas évoluer sensiblement. Par contre, au delà de 65 ans, il atteignait 135 en 1976 et passera à 160 en 2001 selon l'hypothèse B.

Diverses conséquences en découlent. A cause de la surmortalité masculine, le veuvage et la divorcialité sont beaucoup plus répandus chez les femmes que chez les hommes du 3e âge. La forte proportion de ménages à une personne se répercute sur la demande de petits logements à bon marché, étant donné que le taux d'activité des femmes restera encore pendant un certain temps inférieur à celui des hommes avec, dès lors, des revenus de pension plus faibles. Le problème d'une solitude aggravée par la gêne financière se profile inquiétant, à moins que les femmes relèvent le défi et utilisent leur plus grande convivialité innée pour inventer de nouvelles formules de vie commune. L'initiative en ce domaine sera facilitée par celles qu'elles prennent de plus en plus à l'âge adulte en sortant du ghetto familial.

Je suis frappé par la capacité de recyclage et de renouvellement, c'est-à-dire, par la vitalité des femmes québécoises instruites âgées actuelle-

(11) Ministère de l'Industrie et du Commerce, Tendances passées et perspectives d'évolution de la mortalité au Québec, annexes, Québec 1976.

Desjardins B. & Légaré J., Le vieillissement de la population du Québec. Faits, causes et conséquences. Critère n° 16, 1977, pp. 157-160.

ment de 30 à 50 ans. Avec une participation croissante au marché du travail, cette vitalité assurera aux femmes des perspectives prometteuses d'accession aux fonctions du haut de la pyramide sociale, fonctions que le vieillissement n'ouvrira qu'à des âges plus avancés. La gérontocratie mâle dont ont souffert les vieux pays d'Europe et en particulier la France et la Belgique, ne sera donc pas un effet inévitable du vieillissement au Québec.

4.2- Un nouveau "Principe de Population"?

En évoquant cette perspective optimiste, j'affirme que le vieillissement démographique n'affecte avec certitude que l'âge chronologique et déjà moins l'âge biologique, tandis que l'âge social est largement influencé par un faisceau de variables sociales. L'âge biologique est lui-même tributaire du mode de vie qui, à son tour, dépend du contexte social. Ainsi, la dynamique démographique pose à travers l'histoire deux grands défis qu'ont dû et que devront relever les sociétés. Le premier est celui du fameux principe de population de Malthus. Le pasteur anglais pensait que la tendance spontanée de la population à croître plus vite que la production agricole était providentielle: "L'Être suprême, disait-il, a ordonné que la terre ne produise pas de nourriture en grande quantité, tant que beaucoup de travail préparatoire et d'ingéniosité n'y ont pas été enfouis", de sorte que la succession des durs labeurs agricoles est "une nécessité préalable à la jouissance des gratifications de la vie, en vue d'inciter l'homme à l'action et de former son esprit à la raison". Dès lors, concluait-il, "nous pouvons affirmer avec certitude que le monde ne se serait pas peuplé sans la supériorité du dynamisme de la population sur les

moyens de subsistance".⁽¹²⁾

Aujourd'hui que les nations industrielles ont exercé leur ingéniosité en peuplant leurs territoires de populations souvent denses bénéficiant d'un niveau de vie aisé, elles font face au second volet du dilemme démographique, croître ou vieillir. Il faudra encore une fois beaucoup d'ingéniosité pour vieillir démographiquement sans vieillir en tant que civilisation, en tant que nation québécoise. De même qu'il y avait dans le principe de population de Malthus un aspect mécanique destiné à provoquer le jeu des forces mentales et sociales, de même serais-je tenté de voir dans la surmortalité masculine, dans la faiblesse biologique relative du sexe fort un facteur mécanique provoquant l'ascension sociale du sexe faible, porteur de vie appelé à dépasser la contradiction du vieillissement en faisant éclore le rajeunissement des institutions sociales et l'essor d'une civilisation des sentiments et du cœur à travers les fissures de notre mâle civilisation de la raison et de la force. C'est là exprimer une utopie, non pas au sens courant du terme, mais dans sa portée sociologique.

5. L'AVENIR DU QUÉBEC, EN GUISE DE CONCLUSION

C'est peut-être sous l'influence de cette utopie que je me suis permis de faire peu de cas des inquiétudes et préoccupations que suscite pour l'avenir du Québec sa démographie déclinante. Je suis intimement convaincu que cet avenir au sein du continent nord-américain n'est pas une affaire de nombre,

(12) Malthus T.R., *Essay on the Principle of Population*, London 1798, pp. 361-364.

de taux et de proportions. Certes, si le Québec devait pendant un siècle et plus maintenir des taux nets de reproduction inférieurs à l'unité avec une émigration nette, à l'encontre de ses voisins, il se condamnerait. Mais c'est là une projection totalement irréaliste. Il bénéficiera de l'homogénéisation croissante des tendances démographiques naturelles propres aux pays riches. La variable stratégique est celle des migrations, mais c'est une variable dépendante, qui peut être influencée favorablement.

Le défi n'est pas celui du nombre, car en quoi serions-nous mieux armés par le seul fait de représenter 27% de la population du Canada plutôt que 23%, voire 20%? Le défi est celui de la qualité et de l'originalité, qui nous donneront une image de marque attirant des immigrants trop heureux de pouvoir partager en français un mode de vie et des entreprises collectives humanisantes. Faute de temps, je laisse au débat de tantôt le soin de discuter les domaines sur lesquels devraient porter les efforts d'adaptation et de renouveau, en vue de réussir la gageure d'une population à la fois vieille et dynamique. Oublions la revanche des berceaux, qui n'a jamais été une politique démographique, mais plutôt une rationalisation ex post sortie de quelque cerveau d'intellectuel ou de politicien.